



# **Appuyer la formation des chercheurs et des professionnels de la santé autochtones**

**Présentation pour les consultations pré-budgétaires de 2019**

**Le 3 août 2018**

## Sommaire

L'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) est le fruit du partenariat académique des 17 facultés de médecine canadiennes. L'un des principaux objectifs de l'AFMC est d'assurer une meilleure santé et de meilleurs soins de santé pour les Canadiens.

### **Former les chercheurs d'aujourd'hui pour trouver les solutions de demain**

L'AFMC demande au gouvernement du Canada d'appuyer la prochaine génération de chercheurs. Le rapport détaillé de l'AFMC sur l'impact économique des facultés de médecine du Canada et de leurs partenaires des sciences de la santé<sup>i</sup> indique clairement comment l'investissement dans la recherche et l'innovation stimule l'économie canadienne, crée des emplois et génère des recettes fiscales qui profitent à tous les Canadiens.

L'AFMC félicite le gouvernement fédéral actuel pour son investissement dans les chercheurs canadiens dans le budget de 2018. Elle appuie fermement les recommandations du Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale et exhorte le gouvernement du Canada à mettre en œuvre les recommandations visant à appuyer les étudiants des cycles supérieurs et les stagiaires ou chercheurs postdoctoraux au moyen de bourses d'études et de subventions de recherche et à s'attaquer au coût total de la recherche en augmentant le financement du Fonds de soutien à la recherche.

### **Accroître le nombre de professionnels de la santé autochtones**

L'AFMC cherche à améliorer la santé et le mieux-être des peuples autochtones en formant davantage de professionnels de la santé autochtones. Elle exhorte le gouvernement du Canada à mettre sur pied un forum des chefs de file de l'éducation en santé autochtone afin de mener des consultations sur la création d'un système pancanadien qui permettra d'augmenter le nombre de professionnels de la santé autochtones.

### **Recommandations**

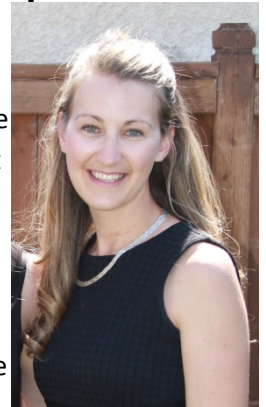
**L'AFMC appuie fortement la recommandation de l'Examen du soutien fédéral à la science fondamentale d'apporter une orientation stratégique au système d'étudiants des cycles supérieurs et de stagiaires ou chercheurs postdoctoraux à hauteur de 140 millions de dollars par année, échelonné sur quatre ans, par tranches égales de 35 millions de dollars par année.**

**L'AFMC appuie fortement la recommandation de l'Examen du soutien fédéral à la science fondamentale d'augmenter le financement du Fonds de soutien à la recherche à un taux de remboursement de 25 %.**

**L'AFMC recommande que le gouvernement du Canada mette sur pied un forum des chefs de file de l'éducation en santé autochtone pour discuter de la création d'un système pancanadien centralisé afin d'augmenter le nombre de professionnels de la santé autochtones à hauteur de 5 millions de dollars sur trois ans.**

## Soutien à la formation des futurs chercheurs

Erin Degelman est étudiante de 4<sup>e</sup> année du programme de MD/PhD à l'Université de Calgary où elle étudie les sciences médicales, plus particulièrement la biologie du cancer. Elle a reçu des bourses des IRSC tout au long de ses études. « Les bourses des IRSC que j'ai reçues m'ont permis de me concentrer sur mes études et de ne pas m'inquiéter de mes finances personnelles », nous confie Erin. « En plus d'assurer la stabilité financière, les bourses m'ont permis d'obtenir les allocations nécessaires pour assister à des conférences et acheter des logiciels pour appuyer ma recherche. » Erin se sent chanceuse et privilégiée d'avoir pu bénéficier de son propre financement spécifique qui lui a permis d'aller au-delà de sa recherche en tant que chercheuse principale. « Si vous ne pouvez pas obtenir de financement maintenant en tant qu'étudiant, vous avez une perspective sombre de votre avenir. Le financement donne aux jeunes chercheurs l'assurance qu'ils peuvent réussir dans leur carrière ». Erin a également pu prendre une année complète de congé pour s'occuper de son nouveau-né. « Dans un domaine à prédominance masculine, il était important que les IRSC m'aident à prendre un congé de maternité. Sans ce soutien, je n'aurais pas pu prendre toute l'année. C'est un exemple à suivre pour les autres organismes et les chercheurs principaux. »



L'AFMC demande au gouvernement du Canada de mettre en œuvre la recommandation de l'Examen du soutien fédéral à la science fondamentale d'harmoniser, de mettre à niveau et d'apporter une orientation stratégique au système de soutien aux étudiants diplômés et aux stagiaires ou chercheurs postdoctoraux à un coût de 140 millions de dollars par année, échelonné sur quatre ans, par tranches égales de 35 millions de dollars par année.

Au cours des dix dernières années, le nombre d'inscriptions de stagiaires des cycles supérieurs et postdoctoraux a augmenté partout au pays. Toutefois, il n'y a pas eu d'augmentation du montant et de la quantité des bourses. La combinaison actuelle de subventions propres au conseil et de subventions décernées par les trois conseils varie considérablement en ce qui a trait au montant, à la durée et à la transférabilité internationale<sup>ii</sup>. Le fait que la valeur des bourses n'a pas changé entraîne une baisse de vingt-cinq pour cent de la valeur en raison de l'inflation. De plus, comme les bourses d'études sont imposables, il est possible que les stagiaires ou chercheurs postdoctoraux reçoivent un montant net inférieur à celui des bourses d'études. Si ce problème n'est pas réglé, les jeunes Canadiens les meilleurs et les plus brillants chercheront de meilleures possibilités dans d'autres pays.

La prochaine génération de chercheurs canadiens devra faire face à la concurrence dans une économie mondiale. Nous voulons que nos chercheurs formés au Canada restent au pays. Outre les avantages économiques, le résultat le plus important de la recherche en santé est le maintien d'un système de prestation de soins de santé de haute qualité. Les cliniciens-chercheurs en formation sont les futurs chefs de file dont les idées et les découvertes amélioreront la santé des Canadiens<sup>iii</sup>.

De plus, l'AFMC appuie la recommandation de l'Examen du soutien fédéral à la science fondamentale d'augmenter le financement du FSR, à un taux de remboursement de 25 %, afin de reconnaître l'ensemble des coûts de la recherche dans ses programmes. Compte tenu de l'investissement historique

du budget de 2018 dans le soutien aux chercheurs, il est important que le gouvernement du Canada donne suite aux pressions financières liées à l'accueil et au soutien des projets financés par le gouvernement fédéral.

### **Appui à la formation de professionnels de la santé autochtones**

L'AFMC encourage le gouvernement du Canada à tenir un forum des chefs de file en éducation sur la santé autochtone. Ce forum permettrait aux dirigeants de partager leurs connaissances et leur expérience et de discuter de la possibilité de créer un système pancanadien centralisé qui appuierait et coordonnerait le recrutement de professionnels de la santé autochtones. En 2003, un secrétariat national, le Consortium national de formation en santé (CNFS), a été créé pour combler les lacunes dans l'accès aux services de santé en français. La création d'un secrétariat similaire à celui du CNFS pour la santé autochtone appuierait la création d'une réserve de professionnels de la santé autochtones. Le coût de ce secrétariat et des programmes connexes serait de 5 millions de dollars sur trois ans. Ce secrétariat et le programme connexe aideraient au recrutement d'étudiants autochtones, fourniraient des recommandations sur le programme d'études en santé autochtone, des programmes d'études sur les compétences pour fournir des soins culturellement sûrs, développeraient des partenariats et un engagement avec les communautés autochtones pour l'apprentissage par l'expérience et fourniraient un soutien en orientation professionnelle aux étudiants.

Au cours de la dernière décennie, les facultés de médecine ont fait des progrès pour accroître le nombre d'étudiants autochtones inscrits dans les facultés de médecine. En 2016, 2,7 % des étudiants inscrits en première année étaient autochtones par rapport à une population de 4,3 % (recensement de 2011). Il s'agit d'une amélioration de 1 % par rapport à 2003<sup>iv</sup>. Il est clair qu'il faut abattre davantage de travail dans toutes les professions de la santé pour accroître la représentation des étudiants autochtones.

### **Conclusion**

L'AFMC reconnaît l'engagement du gouvernement du Canada à aider les jeunes Canadiens à acquérir les compétences, l'expérience de travail et les possibilités d'emploi nécessaires pour participer pleinement à l'économie et renforcer les collectivités. Pour que la recherche en santé et le milieu des soins de santé au Canada soient solides, il faudra appuyer nos jeunes esprits les plus brillants et les plus talentueux. L'AFMC tient à remercier le Comité des finances de lui avoir donné le privilège de présenter un mémoire. Nous serions heureux d'avoir l'occasion de fournir de plus amples renseignements et de justifier chaque recommandation et d'effectuer une présentation en personne devant le Comité.

**« Nous demandons à tous les paliers gouvernementaux d'accroître le nombre de professionnels autochtones travaillant dans le domaine des soins de santé ».**

**Commission de vérité et de réconciliation du Canada : Appels à l'action**

## Références

Umbach, T. (2014). *Impact économique des facultés de médecine canadiennes et de leurs partenaires des sciences de la santé*. Ottawa : L'Association des facultés de médecine du Canada.

Naylor, D. C. (2017). *Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche au pays*

L'Association des facultés de médecine du Canada. (2016). *Un regard nouveau sur la recherche en santé au Canada*.

Verma, S. (2017). *Rapport sur les activités en matière de santé des Autochtones*. Ottawa : L'Association des facultés de médecine du Canada.

---

<sup>i</sup> (Umbach, 2014)

<sup>ii</sup> (Naylor, 2017)

<sup>iii</sup> (L'Association des facultés de médecine du Canada, 2016)

<sup>iv</sup> (Verma, 2017)